



LA CONFÉRENCE
RÉGIONALE DES
ÉLUS DE L'ESTRIE,
UNE FORCE DE
CONCERTATION ET
DE MOBILISATION



CRÉ
DE L'ESTRIE

RAPPORT ANNUEL
2012-2013

MISSION

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel et communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux.

MANDATS

La CRÉ de l'Estrie agit comme interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle a comme principaux mandats :

- de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région;
- d'élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région, dans une perspective de développement durable;
- de conclure des ententes avec les ministères ou les organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires;
- de soutenir des actions structurantes en regard des priorités régionales;
- d'exécuter tout autre mandat que lui confie le gouvernement du Québec.

Mandats particuliers de concertation et de développement

La CRÉ de l'Estrie, en partenariat avec le gouvernement du Québec, réalise des mandats particuliers :

- coordonner les travaux de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire;
- coordonner les travaux de la Table de concertation estrienne sur les véhicules hors routes;
- soutenir le Forum jeunesse Estrie;
- coordonner les travaux de l'Engagement jeunesse Estrie;
- coordonner la mise en œuvre de l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale;
- gérer les divers fonds mis à sa disposition.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CRÉ DE L'ESTRIE

Le conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie est formé de 27 membres votants. Il est composé de 18 élus municipaux, qui s'adjoignent 9 membres additionnels issus de la société civile de la région. Les députés provinciaux siègent également d'office au conseil d'administration, sans droit de vote. Les ordres du jour et les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont disponibles sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca.

Élus municipaux

12 Maurice Bernier

Préfet, MRC du Granit

7 Pierre Boisvert

Conseiller municipal,
Ville de Sherbrooke

17 Claude Boucher

Préfet, MRC du Val-Saint-François

19 Sylvie Bureau

Mairesse, Ville de Windsor

8 Jacques Demers

Préfet, MRC de Memphrémagog

Laurian Gagné

Maire, Ville de Valcourt

2 Langevin Gagnon

Représentant, MRC des Sources

Hugues Grimard

Préfet, MRC des Sources

20 Vicki May Hamm

Mairesse, Ville de Magog

6 Bertrand Lamoureux

Maire, Ville de Coaticook

Noël Landry

Maire, Ville de Cookshire-Eaton

1 Marc-André Martel

Maire, Ville de Richmond

13 Réjean Masson

Préfet, MRC de Coaticook

4 Robert Y. Pouliot

Conseiller municipal
Ville de Sherbrooke

16 Nicole Robert

Préfet, MRC du
Haut-Saint-François

14 Robert G. Roy

Maire, Ville d'East Angus

22 Colette Roy-Laroche

Mairesse, Ville de Lac-Mégantic

5 Bernard Sévigny

Maire, Ville de Sherbrooke

Apparaît également sur la photo :

24 Marie-Hélène Wolfe

Directrice générale, CRÉ de l'Estrie



Représentants socioéconomiques

Nicole Charette (jusqu'à octobre 2012)

3 Carol Fillion (depuis octobre 2012)

Social

18 Alexandre Blanchette

Relève

11 Denis Beaudin

Capital humain

23 François Bourassa

Territoire

10 Annie Chaloux

Territoire

15 Alain Compagna

Économique

21 Michèle Lavoie

Culture

Gaétan Perron

Capital humain

25 Jacques Viens

Économique

Autres participants

Robert Fortin

Ministère des Finances et de l'Économie

9 Pierre Poulin

Ministère des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire

Députés

Ghislain Bolduc

Député de Mégantic

Serge Cardin

Député de Sherbrooke

Robert Dutil

Député de Beauce-Sud

Réjean Hébert

Député de Saint-François

Pierre Reid

Député d'Orford

Karine Vallières

Députée de Richmond

Le comité exécutif de la CRÉ de l'Estrie

Mis en place en novembre 2011, le comité exécutif est composé de cinq officiers issus du conseil d'administration, ainsi que de la directrice générale qui y siège d'office sans droit de vote. Cette instance exerce les mandats qui lui sont confiés par le conseil d'administration. Son rapport est déposé à chaque séance du conseil.

Maurice Bernier

Président

Bernard Sévigny

1^{er} vice-président

Nicole Robert

2^e vice-présidente

Jacques Viens

Trésorier

Alain Compagna

Secrétaire



Taux de participation aux séances du conseil d'administration : 82 %

- Nombre de rencontres du conseil d'administration : 10
- Nombre de rencontres du comité exécutif : 10

CRÉ de l'Estrie, Jocelyn Riendeau

LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA CRÉ DE L'ESTRIE 2012-2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION

18 élus municipaux
9 membres de la société civile

COMITÉ EXÉCUTIF

5 membres du conseil d'administration

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Marie-Hélène Wolfe

PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Jean-Louis Blanchette
Conseiller en développement
Responsable du FDR

Andrée Bureau
Conseillère en développement
Coordonnatrice de la démarche
d'actualisation du PQD

Dominique Desautels
Conseillère en développement

Michel Saïkali
Conseiller en développement
économique

Patricia Sévigny
Conseillère en développement

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SOUTIEN À L'ENSEMBLE DES MANDATS

Maryse Duchesneau
Adjointe à la chargée
d'administration

Judith Lavallée
(jusqu'à février 2013)
Pierre McCann
(depuis mars 2013)
Chargé de communications

Rachel Morneau
Chargée d'administration

Murielle Quirion
Secrétaire de direction

MANDATS SPÉCIAUX DE CONCERTATION

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

Nathalie Gobeil
Coordonnatrice

André Martel
Démarcheur en
construction bois

Dany Senay
Conseiller en ressources
naturelles et territoire

Louis Versailles
Chargé de projet

Forum jeunesse Estrie

Caroline Falcão
Coordonnatrice

Pierre McCann
(jusqu'à février 2013)
Joanie Otis
(depuis mars 2013)
Agente de
développement jeunesse

Djamila Ousmane
Agente de participation
citoyenne

Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale

Dominique Desautels
Conseillère en
développement

Table de concertation estrienne sur les véhicules hors route

Louis Versailles
Coordonnateur

Engagement jeunesse Estrie

Marie-Lyne Courchesne
Agente de liaison

LES FONDS GÉRÉS PAR LA CRÉ DE L'ESTRIE

À travers les cinq fonds gérés par la CRÉ de l'Estrie en 2012-2013, des investissements de plus de 4 M\$ ont été réalisés pour accorder une aide financière à des projets de développement économique, social, culturel, communautaire et environnemental de la région de l'Estrie. Ces fonds proviennent d'ententes conclues avec le gouvernement du Québec et permettent à la CRÉ de l'Estrie de soutenir des projets structurants issus d'organisations du milieu, en lien avec les objectifs définis par la région.

Fonds	Projets financés	Investissements 2012-2013	Coût total des projets	Effet levier*
Fonds de développement régional (FDR)	58	1 995 915 \$	17 302 234 \$ **	7,67 **
Fonds estrien de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	23	1 095 603 \$	2 416 329 \$	1,21
Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ)	12	500 042 \$	1 403 280 \$	1,81
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet II	29	623 043 \$	1 168 596 \$	0,87
Programme d'approche intégrée régionalisée (PAIR)	9	152 339 \$	313 967 \$	1,06
TOTAUX	131	4 366 942 \$	22 604 406 \$	EFFET LEVIER GLOBAL:* 4,17

**Ce calcul exclut le projet « Jeux du Canada – Sherbrooke 2013 ». Avec un coût de plus de 50 M \$, il viendrait biaiser l'effet levier du FDR 2012-2013, qui serait d'environ 33.

*EFFET LEVIER :

Nombre de dollars d'investissement généré pour chaque dollar investi par la CRÉ de l'Estrie.

LES FONDS GÉRÉS PAR LA CRÉ DE L'ESTRIE (SUITE)

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2012-2013

Le Fonds de développement régional (FDR) est la principale enveloppe dont dispose la CRÉ de l'Estrie pour réaliser ses mandats et pour accorder une aide financière à des projets qui permettent la réalisation du Plan de développement de l'Estrie. Pour ce faire, il agit comme levier au financement de projets structurants, d'ententes spécifiques, d'études ou de recherches.

ENTENTES SPÉCIFIQUES

Le volet *Ententes spécifiques* du Fonds de développement régional vise à soutenir des initiatives favorisant la réalisation de priorités régionales en concertation avec une ou des organisations régionales et un ou des ministères du gouvernement du Québec.

Entente spécifique sur la mobilisation régionale pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la diplomation et la qualification des jeunes estriens

- Durée de l'entente : 5 ans (2011-2016) | Nombre de partenaires : 30
- Objectifs :
 - Poursuivre la mobilisation de toutes les parties afin d'assurer la réalisation du plan de mobilisation et d'action adopté par la Table estrienne de concertation interordres en éducation;
 - Valoriser l'éducation, la qualification et la diplomation.

Entente spécifique pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Estrie

- Durée de l'entente : 4 ans (2011-2015) | Nombre de partenaires : 4
- Objectifs :
 - Promouvoir les rôles et comportements égalitaires;
 - Viser l'égalité économique entre les femmes et les hommes;
 - Concilier les responsabilités familiales et professionnelles ou scolaires;
 - Favoriser une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles.

Entente de partenariat en tourisme

- Durée de l'entente : 3 ans (2012-2014) | Nombre de partenaires : 6
- Objectifs :
 - Réaliser les priorités régionales de développement de l'offre touristique;
 - Renouveler l'offre touristique.

Entente spécifique portant sur le renforcement des arts et de la culture dans la région de l'Estrie

- Durée de l'entente : 3 ans (2012-2014) | Nombre de partenaires : 11
- Objectifs :
 - Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels de l'Estrie à toutes les étapes de la carrière;
 - Soutien aux initiatives pour faciliter l'accès des jeunes à la culture.

Action jeunesse structurante : Inode jeunesse Estrie – phase 2

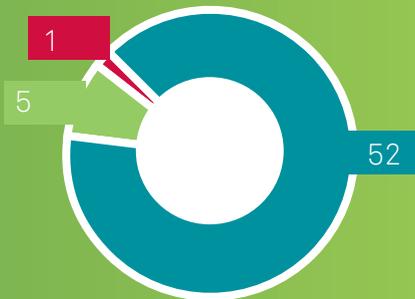
- Durée de l'entente : un an | Nombre de partenaires : 19
- Objectifs :
 - Soutenir la rétention, l'accueil et l'intégration des jeunes en Estrie;
 - Développer le potentiel d'accueil et l'attractivité des communautés estriennes pour favoriser l'établissement et l'intégration des jeunes dans la région.

Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale en Estrie

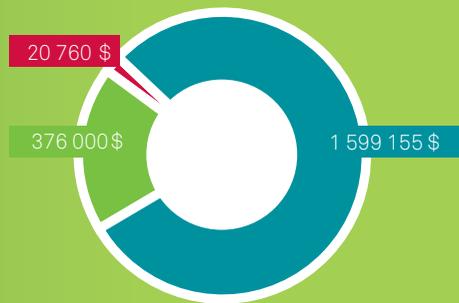
- Durée de l'entente : 5 ans (2009-2014) | Nombre de partenaires : 4
- Objectifs :
 - Favoriser l'émergence de projets d'entreprises d'économie sociale;
 - Améliorer les pratiques d'accompagnement des intervenants et les compétences entrepreneuriales des dirigeants d'entreprises d'économie sociale;
 - Favoriser le développement d'une offre de soutien adaptée;
 - Augmenter les partenariats d'affaires entre les entreprises d'économie sociale.

■ Études et recherches
 ■ Ententes
 ■ Projets structurants

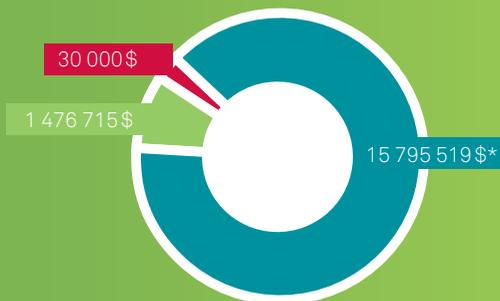
Nombre de projets financés



Montant investi FDR



Coût total des projets



TOTAL

58 PROJETS FINANCÉS

MONTANT INVESTI FDR
1 995 915 \$

COÛT TOTAL DES PROJETS
17 302 234 \$*

**Ce calcul exclut le projet « Jeux du Canada – Sherbrooke 2013 ». En incluant ce projet, le coût total des projets serait de 67 664 234 \$.*

BILAN 2007-2013 DES INVESTISSEMENTS DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

INVESTISSEMENTS DU FDR PAR VOLET, 2007-2013

Volet	Investissements du FDR	Coûts totaux	Effet levier
Études et recherches	636 180 \$	1 987 069 \$	2,1
Ententes spécifiques	2 300 021 \$	10 070 719 \$	3,4
Projets structurants	7 264 544 \$	57 435 060 \$ *	6,9 *
Total	10 200 745 \$	69 492 848 \$ *	5,8 *

**Ces calculs excluent deux projets, dont les coûts viendraient biaiser l'effet levier du FDR. En les incluant, l'effet levier des projets structurants serait de 16,5 et l'effet levier global serait de 12,6. De plus, le coût total des projets serait de 138 815 848 \$.*

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESTRIE 2013-2018

À titre d'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie doit établir une planification quinquennale, définissant les objectifs généraux et particuliers de développement pour la région de l'Estrie. Loin de remplacer les plans locaux ou sectoriels élaborés dans les différents milieux et organisations, ce plan de développement régional identifie des objectifs qui répondent aux besoins et aux potentiels de développement de l'Estrie, sur lesquels une plus-value se dégage à travailler de façon régionale.



Un premier plan quinquennal de développement pour la région a été adopté par la CRÉ de l'Estrie pour la période 2007-2012. Pour le Plan de développement de l'Estrie 2013-2018, le conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie a privilégié une mise à jour du Plan de développement de l'Estrie 2007-2012, puisque plusieurs éléments étaient toujours pertinents.

« CE PLAN DE DÉVELOPPEMENT EST LE SEUL DE LA RÉGION QUI INTÈGRE, AVEC COHÉRENCE, LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ »

Le mandat que doit réaliser la CRÉ de l'Estrie a représenté un chantier majeur pour 2012-2013. L'ensemble de l'équipe de travail, le comité exécutif et le conseil d'administration ont été engagés de manière assidue et rigoureuse dans ce vaste exercice de consultation, de concertation et de mobilisation.



Photos : Forum régional de concertation du 14 février 2013.



Portrait et évolution de la situation depuis 2007

L'élaboration du Plan de développement de l'Estrie 2013-2018 s'est effectuée en plusieurs étapes. Des outils d'analyse ont été mis sur pied en vue de réaliser la première étape à l'été 2012, laquelle consistait à faire le portrait de la situation et des avancées depuis 2007. Ces outils d'analyse sont disponibles sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie :

- La mise à jour du diagnostic socioéconomique de 2006 ayant servi de base au Plan de développement de l'Estrie 2007-2012;
- La mesure des indicateurs d'avancement identifiés lors de la dernière planification quinquennale;
- L'inventaire des réalisations s'inscrivant dans le Plan de développement de l'Estrie 2007-2012;
- L'appréciation des réalisations estriennes s'inscrivant dans le Plan de développement de l'Estrie 2007-2012, incluant la contribution du Fonds de développement régional (FDR) à ces réalisations.

Le milieu estrien se concerta

Après avoir passé l'été 2012 à recueillir et analyser de l'information quantitative et qualitative sur l'état de situation, l'automne a été propice aux consultations : 50 organisations ont déposé un avis à la CRÉ de l'Estrie sur les enjeux qui les préoccupent pour le développement de la région.

Quatre comités formés des principaux intervenants de la région se sont rencontrés à deux reprises, entre la fin du mois d'octobre et la mi-décembre 2012, afin d'être consultés et de travailler sur les objectifs généraux et spécifiques du nouveau plan. Plus d'une centaine de personnes ont participé à ces rencontres. Quelques consultations complémentaires ont également eu lieu.

Forum régional de concertation : un accueil plus que favorable pour le prochain Plan de développement de l'Estrie !

Le 14 février 2013, plus de 150 acteurs du développement de l'Estrie (élus, intervenants socioéconomiques, représentants gouvernementaux, etc.) ont adhéré au prochain Plan quinquennal de développement de la région. Le Forum régional de concertation a été l'occasion d'échanger sur les objectifs et de proposer des pistes d'action.

Arrivant au terme d'un processus de consultation auquel ont participé de nombreux acteurs du développement, le Forum de consultation a permis à la CRÉ de l'Estrie et aux partenaires d'appuyer le nouveau Plan de développement de l'Estrie 2013-2018 sur une vision concertée de l'Estrie. La consultation et la mobilisation au cœur de cette œuvre collective ont trouvé écho auprès de M. Réjean Hébert, ministre responsable de la région de l'Estrie, qui a tenu à rappeler l'importance du Plan pour ceux et celles qui auront à prendre des décisions pour le développement de la région. Il a également souligné le rôle incontournable de la CRÉ de l'Estrie comme instance de concertation rassembleuse.

Adoption et mise en œuvre d'un nouveau Plan de développement pour la région

Adopté le 27 mars 2013 lors de la séance du conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie, le Plan de développement de l'Estrie 2013-2018 présente les objectifs généraux et spécifiques pour le développement de la région et sera opérationnalisé par deux plans de mise en œuvre – 2013-2015 et 2016-2018 – qui identifieront des stratégies plus précises pour réaliser chacun des objectifs du Plan de développement de l'Estrie.

POUR CONSULTER CE NOUVEAU PLAN,
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE
DE LA CRÉ DE L'ESTRIE AU :
CREESTRIE.QC.CA

SURVOL DES ACTIONS 2012-2013 DE LA CRÉ DE L'ESTRIE

MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX CONCERTE LES PROJETS TOUCHANT À LA DISPONIBILITÉ DE MAIN-D'OEUVRE QUALIFIÉE

Au cours de l'année 2012, une démarche a été initiée par la CRÉ de l'Estrie afin de documenter les projets qui visent à doter la région d'une main-d'œuvre qualifiée et en quantité suffisante pour répondre aux besoins du marché du travail. Au terme de cette démarche, une quarantaine d'intervenants ont pris part à une rencontre de concertation sur la gestion prévisionnelle régionale de la main-d'œuvre le 30 août 2012. Organisée par la CRÉ de l'Estrie, la rencontre a permis aux intervenants de la région de mettre en commun leurs offres de service et leurs connaissances. Lors de la rencontre, les participants ont émis le souhait de poursuivre la démarche en vue d'un arrimage plus efficace de leurs interventions.



LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS, TOUS LES JOURS!

La CRÉ de l'Estrie a réitéré à plusieurs reprises toute l'importance de la persévérance scolaire pour le développement de la région. L'entente spécifique sur la mobilisation régionale pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la diplomation et la qualification des jeunes Estriens – dont la CRÉ de l'Estrie est partenaire – engendre beaucoup d'ancrages dans les milieux et permet de réaliser des projets par le biais de divers fonds.

Rappelons qu'en 2011-2012, la CRÉ de l'Estrie a coordonné la mise en place d'une nouvelle entente réunissant une trentaine de partenaires, et s'est engagée à y participer à hauteur de 100 000 \$ par année sur cinq ans.

CAMPAGNE COUPDECOEUR.ESTRIE.COM : « SALUT, MOI C'EST L'ESTRIE, ET TOI? »



Le 15 février 2013, la CRÉ de l'Estrie et les autres partenaires du projet CoupdecœurEstrie.com ont annoncé la mise en ligne du site Web de cette campagne. Au nombre des partenaires engagés dans le déploiement de ce projet majeur, on compte la CRÉ de l'Estrie, le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et les autres établissements de santé de l'Estrie, Emploi-Québec Estrie, l'Université de Sherbrooke, le Forum jeunesse Estrie et la Ville de Sherbrooke.

Outil pivot de la campagne publicitaire, le site Web permettra aux personnes intéressées par la région de se renseigner sur le marché du travail et le milieu de vie estriens. Il met en vedette de nombreux profils d'employeurs, des organismes d'appui à la recherche d'emploi ainsi que les avantages de vivre dans la région. Interactif et convivial, le site permet aux chercheurs d'emploi et aux citoyens d'avoir rapidement un portrait de ce que la région peut leur offrir, et évoque... la séduction!

LA CRÉ DE L'ESTRIE MODERNISE SON IMAGE ET INSTAURE SON RÉSEAU EXTRANET

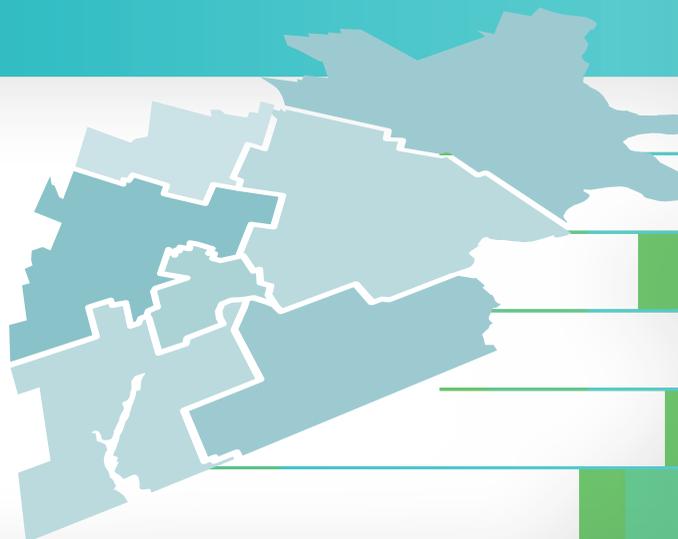
Le logo et le site Web de la CRÉ de l'Estrie ont été remodelés dans le but de refléter une image plus innovante et dynamique. Pour faciliter son utilisation dans un contexte partenarial, la CRÉ de l'Estrie s'est dotée de normes de visibilité à respecter.

De plus, pour les séances du conseil d'administration, les membres peuvent désormais passer du papier au Web, grâce au nouveau réseau extranet de la CRÉ de l'Estrie.



TRANSPORT COLLECTIF INTER MRC

En 2011, la CRÉ de l'Estrie a procédé à la réalisation d'une étude des besoins et des solutions possibles pour le développement du transport collectif. Dans le cadre d'un appel d'offres public pour la réalisation de cette étude, c'est la Société Gestrans qui a été retenue pour la réalisation du mandat. Les données de l'étude seront disponibles sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie à l'automne 2013.



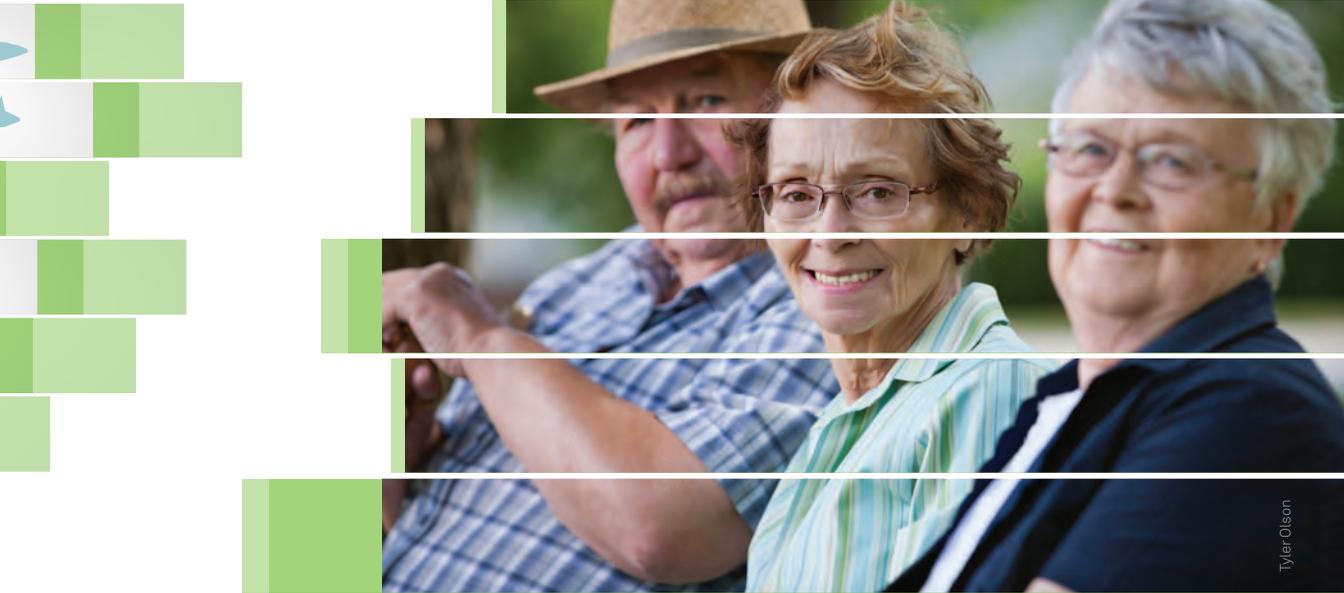
SOUTENIR LES ARTS ET LA CULTURE EN ESTRIE

Le 20 juin 2012, le conseil d'administration de la CRÉ de l'Estrie a reconduit l'entente spécifique portant sur le renforcement des arts et de la culture dans la région de l'Estrie, à hauteur de 100 000\$ pour l'an 2. Cette entente comporte cinq volets :

- Volet 1 : Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels à toutes les étapes de la carrière;
- Volet 2 : Soutien aux organismes artistiques professionnels du territoire de Sherbrooke;
- Volet 3 : Soutien aux initiatives des territoires des MRC pour faciliter l'accès des jeunes à la culture;
- Volet 4 : Outiller la relève artistique et culturelle de l'Estrie;
- Volet 5 : Soutien à la promotion et à la diffusion du volet 1 de la présente entente.

Des sommes issues de deux fonds (volets 1 et 3) reliés à l'entente étaient disponibles en 2012-2013 : 24 projets répartis dans le territoire de l'Estrie ont reçu une aide financière totalisant près de 190 000\$.





Tyler Olson

FAVORISER LA PARTICIPATION ACTIVE DES AÎNÉS ET AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE VIE

La CRÉ de l'Estrie et ses partenaires ont octroyé des sommes dans le cadre de l'entente spécifique sur l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Estrie. Deux appels à projets ont eu lieu en 2012-2013, lors desquels 13 projets se sont partagés plus de 250 000\$.

POUR UNE PLUS GRANDE ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Au cours de la dernière année, la CRÉ de l'Estrie et ses différents partenaires ont travaillé à la mise en œuvre d'une troisième entente spécifique visant une plus grande égalité entre les femmes et les hommes. Soucieux de répondre aux besoins et enjeux des milieux, les partenaires de l'entente ont d'abord voulu entendre les préoccupations des organisations qui travaillent au quotidien avec les femmes. Une tournée de toute la région a ainsi été organisée par ConcertAction Femmes Estrie, à laquelle la CRÉ de l'Estrie a étroitement collaboré.

Près de 100 personnes ont répondu à l'appel et ont donné leur avis sur les actions à prioriser, en lien avec les quatre orientations de l'entente. Ces orientations se décrivent ainsi :

- la promotion des rôles et comportements égalitaires;
- une plus grande égalité économique entre les femmes et les hommes;
- une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles ou scolaires;
- une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles.

L'AÉROPORT DE SHERBROOKE : UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Force de mobilisation et de concertation, la CRÉ de l'Estrie a continué de piloter, en 2012-2013, le projet de développement d'une filière économique à partir des infrastructures de l'aéroport de Sherbrooke, avec le soutien du comité de l'aéroport. En ce sens, la CRÉ de l'Estrie s'assure du bon déroulement des travaux d'évaluation de la faisabilité du développement d'une filière économique, en vue de la réalisation éventuelle d'un plan d'affaires pour la relance de l'aéroport. La concertation et l'engagement des organisations concernées sont au cœur des actions de la CRÉ de l'Estrie dans ce dossier.



Oleksandr Dibrova



Chevrenie Fruit d'une passion

ADOPTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE 2012-2017

De concert avec la direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la CRÉ de l'Estrie a amorcé une réflexion pour actualiser le Plan de développement stratégique du secteur agroalimentaire. Quatre axes se déclinant en 17 cibles constituent le nouveau Plan de développement stratégique 2012-2017, adopté par le milieu lors d'une rencontre de validation qui s'est tenue le 9 mai 2012 et à laquelle 50 intervenants ont participé. Dynamisme du secteur économique, innovation, création de richesse, respect de l'environnement, mise en valeur du savoir-faire, valorisation des produits : telle est la vision de ce nouveau plan.



FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE : LA CRÉ DE L'ESTRIE APPUIE LES INTERVENANTS TOURISTIQUES

Le 7 mars dernier, le ministre délégué au Tourisme, M. Pascal Bérubé, le président de la CRÉ de l'Estrie, M. Maurice Bernier et leurs partenaires ont procédé à l'annonce du renouvellement de l'entente de partenariat régional en tourisme visant à favoriser le développement de l'offre touristique. D'ici 2015, un montant de 1 820 000 \$ sera investi pour l'atteinte de cet objectif, dont 300 000 \$ en provenance de la CRÉ de l'Estrie. Dans le cadre de l'entente, un premier appel à projets a eu lieu en 2012-2013.

François LaFrance

L'ESTRIE SE DOTE D'UN CENTRE DE TRANSFERT D'ENTREPRISES

L'Association des centres locaux de développement de l'Estrie, la CRÉ de l'Estrie et les autres organisations du Regroupement des intervenants en transfert d'entreprises ont annoncé la création du Centre de transfert d'entreprises (CTE) de l'Estrie. Ce nouveau service a vu le jour grâce à la concertation et la collaboration de plusieurs organismes de l'ensemble de la région de l'Estrie qui reconnaissent cet enjeu et qui ont choisi de mettre en commun leurs différentes expertises et expériences.

Le CTE Estrie, en partenariat avec les intervenants publics et privés, a pour mandat d'informer, de sensibiliser, de former et d'orienter les cédants et repreneurs. Pour ce faire, le CTE offre du soutien sur le processus de transfert ou d'achat d'une entreprise, une démarche qui peut s'avérer longue et difficile. Il verra aussi à l'organisation d'activités et de formations sur les différents aspects (humain, fiscal, légal et financier) de la relève.



DÉFI INNOVATION ESTRIE, ACCÉLÉRATEUR D'INNOVATION EN ENTREPRISE

Comme son nom l'indique, Défi Innovation Estrie est un générateur d'innovation dans les entreprises manufacturières de l'Estrie, dans le but d'accroître leur prospérité. Mis en place par la CRÉ de l'Estrie et ses partenaires dans le cadre de la réalisation du Plan de développement de l'Estrie 2007-2012, DÉFI a fortement contribué au développement d'une culture d'innovation dans les PME de l'Estrie au cours de la dernière année, non seulement en étant actif sur le Web mais aussi par de l'accompagnement, des ateliers de formation et visites d'entreprises (Les Mardis de l'innovation), des conférences et la création d'un livre numérique pour la promotion des stagiaires. L'équipe de la CRÉ de l'Estrie soutient les gouverneurs de DÉFI dans la réalisation du plan d'affaires et dans la poursuite de ses activités.

MISE EN PLACE DU RÉSEAU DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS DU QUÉBEC : UNE VOIX FORTE POUR LES RÉGIONS

Les 21 conférences régionales des élus (CRÉ) du Québec ont un mandat similaire qu'elles réalisent dans le respect des dynamiques et des besoins de leur région. Au cours de l'année, les CRÉ ont eu à travailler ensemble afin de mettre en commun leurs besoins et leurs positionnements à l'égard du gouvernement québécois. La présidence et la direction générale de la CRÉ de l'Estrie ont été appelées à coordonner l'ensemble des CRÉ du Québec.

Le 22 mars 2013, 18 CRÉ annonçaient la mise sur pied du Réseau des CRÉ du Québec. Le Réseau vise à ce que les CRÉ occupent la place qui leur revient sur les tribunes publiques, sans toutefois se substituer à l'action individuelle de ses membres, ni au positionnement régional de chacune des CRÉ. C'est M. Maurice Bernier, président de la CRÉ de l'Estrie, qui a été désigné comme porte-parole pour le Réseau.

MANDATS PARTICULIERS DE CONCERTATION DE LA CRÉ DE L'ESTRIE

ENSEMBLE POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

En 2011-2012, la CRÉ de l'Estrie a réalisé un important travail de concertation pour mettre en œuvre sur son territoire l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale. À ce jour, plus d'une centaine de partenaires estriens ont été mis à contribution pour déterminer les priorités dans chacune des MRC. Par le biais du Fonds estrien de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (FLPE), la région dispose d'une enveloppe de 3 185 936 \$ pour la période 2012-2015 afin de réaliser des projets visant à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de pauvreté ou aux prises avec des problématiques d'exclusion.

En 2012-2013, 23 initiatives se sont partagées des investissements de plus d'un million de dollars. De plus, chaque territoire de l'Estrie dispose désormais d'instances de concertation et de cibles pour lutter contre l'exclusion et la pauvreté.



MISE EN ŒUVRE DU PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE DE L'ESTRIE (PRDIRT)

La conception du PRDIRT est l'un des principaux mandats de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) de l'Estrie. La mise en œuvre du Plan est réalisée grâce aux travaux de l'équipe de la CRÉ de l'Estrie, par l'octroi de mandats à des organisations du milieu et par le soutien à des projets.

Deuxième année de mise en œuvre du PRDIRT, 2012 a vu l'élaboration, la mise sur pied et le financement de neuf projets concrets et intégrés par le biais du Programme d'approche intégrée régionalisée (PAIR). Issus d'une concertation régionale entre les partenaires, ces projets mobilisateurs – auxquels la CRRNT collabore étroitement – contribueront à la réalisation des actions, objectifs et orientations du PRDIRT.



La réalisation de ces projets vise à favoriser l'optimisation de l'occupation du territoire, l'utilisation du matériau bois, l'accessibilité aux territoires, l'acquisition de connaissances sur les ressources naturelles, la conservation et la protection des écosystèmes, ainsi que la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire. De ces neuf projets, quatre ont pour objectif spécifique de développer des outils de prise de décision pour les gestionnaires du territoire estrien.

La liste des projets financés est disponible sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie.

UNE DIZAINE DE JEUNES ESTRIENS PARTICIPENT À L'ÉCOLE D'HIVER DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE (INM) – SPÉCIAL SOMMET

En vue du Sommet sur l'enseignement supérieur, une dizaine de jeunes de l'Estrie ont participé à l'École d'hiver Spécial Sommet, qui s'est tenue à l'Université Laval de Québec du 25 au 27 janvier 2013. Dans le cadre de cette consultation, ces jeunes ont été mobilisés dans une délégation constituée par le Forum jeunesse. L'agente de participation citoyenne du Forum jeunesse a également animé une activité de réseautage et deux ateliers de travail lors de l'événement.

Par ailleurs, dans le cadre des rencontres thématiques du Sommet sur l'enseignement supérieur, le Forum jeunesse a déposé un avis sur la gouvernance et le financement des universités.



Forum jeunesse Estrie / Sylvain Larochette

LE FORUM JEUNESSE ESTRIE ORGANISE LA 5^e ÉDITION DU CONOURS « JE PRENDS MA PLACE! »

Le concours « Je prends ma place! » vise à valoriser, encourager et reconnaître l'implication citoyenne des jeunes dans leur milieu. Pour l'édition 2012, les membres du jury ont sélectionné la candidature conjointe de Mylène Archambault et Éliane Landriault qui ont notamment initié et réalisé Salsa de Slam, un projet alliant l'écriture et le *slam* pour contrer le décrochage scolaire et l'intimidation.

Le Forum jeunesse a innové lors de cette 5^e édition du concours en organisant une soirée de dévoilement du lauréat à l'hôtel de ville de Sherbrooke le 16 mai 2012, à laquelle les 14 candidats et leurs invités ont été conviés. L'événement a été couronné de succès!

ACCOMPAGNER LES JEUNES LORS DES RÉFÉRENCES ET DU PASSAGE À LA VIE ADULTE

Ce sont plus de 70 intervenants issus d'une cinquantaine d'organisations qui ont participé à deux ateliers d'échange sur l'accompagnement lors des références et du passage à la vie adulte. Pilotés par l'Engagement jeunesse Estrie, ces ateliers ont eu lieu à Magog et à Sherbrooke en octobre 2012 et visaient à sensibiliser les intervenants à l'importance de se préoccuper du passage à la vie adulte et à présenter un nouvel outil « Portrait du cheminement vers l'autonomie ». Ils ont également permis de développer une vision commune, à documenter les pratiques efficaces en vue de l'élaboration d'un guide ainsi qu'à favoriser le réseautage chez les différents partenaires.



Forte de son rôle d'interlocutrice privilégiée en matière de développement régional, la CRÉ de l'Estrie a accompli avec dynamisme et rigueur les différents mandats de planification, de coordination et de concertation qui lui sont confiés. Pour ce faire, la CRÉ de l'Estrie a pu bénéficier de l'appui et de la contribution de nombreux partenaires. Ses actions ne pourraient être aussi porteuses et ancrées dans les milieux sans leur précieuse collaboration. Des remerciements sont adressés à toutes les personnes qui participent de près ou de loin aux travaux de la Conférence régionale des élus de l'Estrie.



230, rue King Ouest, bureau 300
Sherbrooke (Québec) J1H 1P9

Téléphone : 819 563-1911
Télécopieur : 819 563-7800

creestrie@creestrie.qc.ca

creestrie.qc.ca